

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

EXTENSION DU CENTRE FUNERAIRE CREMATORIUM DE CHAMBERY ET MISE EN PLACE D'UN TROISIEME FOUR

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom PACHOUD

Prénom Bernard

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Ville de Chambéry Direction des Services Funéraires

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PACHOUD Bernard, Directeur des Services Funéraires de la Ville de Chambéry

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 7 | | 3 | 0 | 0 | | 6 | 5 | 6 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 |

Forme juridique commune

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
52° Crématoriums.	extension du Centre Funéraire Crématorium existant construit en 1999 et agrandi en 2007.

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Le projet d'extension du crématorium existant est situé au Nord du centre-ville de la commune de CHAMBERY. Le site est accessible depuis l'avenue du Repos à l'Ouest du site ou l'avenue Alsace Lorraine à l'Est.

Ce tènement est occupé par l'actuel Centre Funéraire Crématorium et son parking géré par la Ville de CHAMBERY.

Le projet prévoit :

- L'extension du bâtiment existant ainsi que son réaménagement intérieur partiel comprenant notamment la création d'un patio couvert ;
- La création d'un garage de 9 places pour les corbillards ;
- La création d'un local de réfrigération des corps avec son aire de déchargement associée ;
- La création d'un local poubelle, un local vélo ;
- La création d'un garage pour 3 engins, d'un atelier marbrerie et de vestiaires et sanitaires pour le personnel.

L'extension se fera côté Est de l'actuel bâtiment, en lieu et place de l'actuel parking.

La zone est donc déjà imperméabilisée à l'heure actuelle.

## 4.2 Objectifs du projet

Le Crématorium de Chambéry a été mis en service en 1999. A l'origine, il ne comprenait qu'un four de crémation. Il a ensuite été agrandi en 2007 avec le rajout d'un deuxième four. Cet ajout est devenu indispensable lorsque l'activité a dépassé les 1000 crémations annuelles.

Le crématorium de Chambéry fonctionne de 8H00 à 18H00, du lundi au samedi - soit environ 300 jours par an en déduisant les jours fériés -, avec une coupure entre 12H00 et 14H00 pour les cérémonies. Le nombre maximal de crémations journalières est fixé à 8, soit 4 par four, ce qui est un maximum technique logique si l'on considère une durée moyenne de crémation de 2 heures, auxquelles il faut rajouter la mise en chauffe du matin. Sur la base de 25 jours ouvrés mensuels, cela correspond à 200 crémations par mois. Or, une récente pré-étude confiée à un Cabinet spécialisé a démontré qu'à partir de 2 000 crémations par an, la mise en service d'un troisième four devenait indispensable. En effet, s'il est possible de porter temporairement le nombre de crémations par four à 5 par jour, cela nécessite une prolongation des horaires et une modification de l'organisation du crématorium. Par ailleurs, dans les faits, il est difficile de dépasser le seuil de 1200 crémations/four par an. Au-delà, les problèmes de maintenance rendent difficiles son exploitation : programmation difficile des opérations de maintenance nécessitant l'arrêt d'un appareil, pannes difficiles à gérer.

Depuis 2 ans, le Crématorium de dépasse les 1800 crémations par an. D'importants travaux d'extension du Centre Funéraire Crématorium étant programmés à compter de janvier 2018, la Ville souhaite que ceux-ci intègrent la création d'un 3ème four.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La Ville de Chambéry a créé une SEM comprenant 35 communes, à laquelle elle devrait confier, à l'issue d'une procédure de délégation de service public, l'exploitation du service extérieur des Pompes Funèbres et le Crématorium, à compter du 1er juillet 2017.

La SEM reprendrait alors les contrats en cours et, en particulier, celui de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecte chargé du projet. Les autorisations d'urbanismes et environnementales préalables seraient transférées de la Ville à la SEM.

Le projet porte sur des travaux de construction d'un bâtiment de 630 m<sup>2</sup> et l'extension de 590 m<sup>2</sup> du bâtiment existant pour. Il consiste:

- pour le centre funéraire: en l'accroissement de l'ensemble des fonctions du centre funéraire existant, c'est à dire, aussi bien la fonction accueil, la fonction cérémonie, la fonction salon de recueillement et détente, la fonction crémation, que la fonction administration.
- pour le crématorium: en l'installation d'un 3ème four de crémation (1 des 2 fours existants étant remplacé dès la fin du 1er semestre 2017 et le second se voyant doté d'un nouveau cerveau électronique, l'ensemble étant raccordé à 2 dispositifs de filtrage distincts, afin de satisfaire aux normes applicables au 16 février 2018), la reconstruction des fonctions réfectoire- détente et vestiaires pour les opérateurs de crémation.
- ainsi qu'en la création d'un bâtiment annexe comprenant une salle de toilette funéraire pour la pratique du culte musulman, un garage pour 9 corbillards, un local avec un potentiel maximum de 24 cases réfrigérées supplémentaires avec un abri pour le déchargement des corps, les locaux adaptés à l'exercice de l'activité de marbrerie

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### CENTRE FUNERAIRE

- L'agrandissement du préau existant afin de pouvoir abriter le public avant son entrée dans le centre funéraire ou dans le bâtiment des Pompes Funèbres/Un salon d'accueil à l'entrée du centre funéraire/Une banque d'accueil comportant deux postes de travail/Un sanitaire hommes et femmes pour le salon d'accueil/Un bureau pour la préparation des cérémonies, accessible depuis le salon d'accueil/Un sas d'entrée équipé de portes coulissantes automatiques/Une nouvelle salle de cérémonies plutôt destinée aux inhumations alors que la salle initiale et son extension de 2007 accepteront plutôt les offices suivis de crémations/ Une nouvelle salle de détente plus grande que celle de l'extension 2007 avec un coin pour les distributeurs de boissons et de sandwiches/Des sanitaires hommes et femmes en lien avec cette salle de détente/La reconstruction des fonctions réfectoire- détente et vestiaires pour les opérateurs de crémation/

L'installation d'un 3ème four de crémation.

#### POMPES FUNEBRES

Un réfectoire pour 40 personnes accessible directement par la cour de service, en lieu et place du garage des corbillards/ Un vestiaire sanitaire hommes pour 30 personnes, accessible par le réfectoire, en lieu et place du local préparation cercueil/ Un vestiaire sanitaire femmes pour 10 personnes.

Pour les locaux des Pompes funèbres accessibles au public, le projet actuel prévoit :

- La réunion de deux bureaux de conseillers funéraires en un seul plus grand et facile d'accès pour les PMR
- La reconstruction des sanitaires communs au public et au personnel.
- La création d'un nouveau local « préparation cercueils » en lieu et place du garage des corbillards.

#### BATIMENT ANNEXE comprenant:

garage pour 9 corbillards/local de 24 cases réfrigérées supplémentaires/marbrerie/salle de toilette funéraire rituelique.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- projet transmis à l'ARS

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- extension: 590 m <sup>2</sup> - bâtiment annexe: 630 m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

84/86 Square Louis Sève  
73 000 CHAMBERY

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

bâtiment datant de 1999 avec une première extension en 2007.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé site non compris dans le périmètre du PPRI
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	site non compris dans le périmètre du PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- durant les travaux: déplacement de camions liés aux terrassements et aux travaux de gros œuvre. utilisation axe routiers majeurs (RD 1006 et A43) - hors travaux: déplacements de véhicules liés à l'activité même du service (ex: corbillards) et stationnement de véhicules des familles venant assister aux cérémonies- trafic d'environ 133 véhicules/jour (rotation de 8 corbillards et 125 véhicules du public)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	D'après l'environnement sonore du site et l'éloignement des habitations, il est possible d'affirmer que le fonctionnement des équipements du crématorium ne devrait pas être à l'origine de gêne sonore pour les riverains au sens de la réglementation en vigueur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>les crémations, même sans système de filtration, ne sont pas à l'origine d'odeurs qui pourraient provoquer une gêne pour les riverains du site. Les lignes de filtrations permettent de conforter tout risque de rejet de fumées odorantes.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site ne sera pas à l'origine d'émissions lumineuses. Il ne possédera pas d'enseigne lumineuse et ne sera pas ouvert durant la nuit.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>-gaz d'échappement des véhicules du service et des véhicules des particuliers fréquentant le Centre Funéraire Crématorium: CO2, CO, NOx, SO2 et poussières</p> <p>- les 3 fours: seront dotés des lignes de filtration avec charbon actif . La hauteur des cheminées et les rejets dans l'atmosphère seront conformes aux valeurs réglementaires de l'arrêté du 28 janvier 2010.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- évacuation et traitement des fûts de charbon actif usagés en CET de classe 1</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

- projet de réhabilitation progressive du secteur comprenant: la reconstruction de la piscine découverte d'agglomération, la réhabilitation du stade, la requalification à l'étude de l'ex site Rubanox situé à proximité en activités de loisirs (karting électrique et tennis couverts)

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf. annexe

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Afin d'évaluer les effets sur la santé des riverains engendrés par le crématorium, diverses modélisations demandées à un Cabinet spécialisé, ont été effectuées en se basant sur les rejets atmosphériques en sortie de cheminée.

Les habitations les plus proches sont situées à 150 m environ au sud du site.

Les scénarii retenus ont été volontairement majorés sur plusieurs critères, tels que le temps d'exposition.

Les résultats des calculs démontrent que le projet respecte les recommandations permettant d'assurer la protection de la santé publique.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Chambéry

le, 13 mars 2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

### 3.2 Effets permanents du projet sur l'environnement et mesures envisagées

Les principaux impacts engendrés par l'exploitation du crématorium ainsi que les mesures envisagées pour limiter voire supprimer ces impacts sont listés dans le tableau ci-après. L'impact résiduel qui correspond à l'impact du projet de crématorium après la mise en place des différentes mesures est également indiqué.

Tableau 3 Impacts permanents, mesures envisagées et impact résiduel

Thématique	Impacts	Impact sans mesures	Mesures envisagées / commentaires	Impact résiduel (avec mesures)
Eau	Consommation d'eau potable	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Consommations d'eau très faibles : uniquement pour les sanitaires</li> <li>✓ Absence de consommation d'eau dans le process</li> <li>✓ Suivi de la consommation d'eau</li> </ul>	Faible
	Création de surfaces imperméabilisées – augmentation du débit d'eaux pluviales	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'augmentation de la surface imperméabilisée du fait du projet de construction de l'extension au droit de l'actuel parking</li> <li>✓ Collecte des eaux issues des aires de circulation (revêtement de type bitume) et raccordement au réseau communal</li> </ul>	Faible
	Création d'effluents aqueux	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Seuls effluents : sanitaires</li> <li>✓ Projet compatible avec la station d'épuration</li> </ul>	Faible
Sols et sous-sol	Stockage de produits dangereux et de cendres	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Produits dangereux stockés : charbon actif et quelques produits de thanatopraxie</li> <li>✓ Stockage du charbon actif dans des fûts hermétiques sur une dalle béton</li> <li>✓ Stockage des produits de thanatopraxie à l'intérieur du bâtiment</li> <li>✓ Aucune dispersion de cendre à l'air libre</li> </ul>	Faible
	Stockage de déchets	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Stockage des déchets dans des contenants, sur une surface imperméabilisée</li> <li>✓ Prestataires spécialisés pour les déchets dangereux</li> </ul>	Faible
Air	Rejets atmosphériques en cheminée	Important	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Installation de deux lignes de filtration performantes et déjà utilisées dans d'autres crématoriums : valeurs de rejets très inférieures à la réglementation</li> <li>✓ Mesures de rejets à réaliser périodiquement</li> </ul>	Modéré
	Rejets liés à la	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Limitation de la distance à parcourir</li> </ul>	Faible

Thématique	Impacts	Impact sans mesures	Mesures envisagées / commentaires	Impact résiduel (avec mesures)
	circulation		<ul style="list-style-type: none"> <li>sur le site</li> <li>✓ Pas de trafic dense sur site</li> <li>✓ Principalement des véhicules légers</li> </ul>	
Climat	Consommation de gaz naturel	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Utilisation du gaz de ville</li> <li>✓ Optimisation du préchauffage pour plusieurs crémations</li> </ul>	Faible
	Circulation de véhicules	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Limitation de la distance parcourue sur le site par les véhicules</li> <li>✓ Pas de trafic dense sur site</li> <li>✓ Principalement des véhicules légers</li> </ul>	Faible
Faune-flore	Destruction d'habitats naturels et d'espèces	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Création de l'extension au droit d'une zone déjà imperméabilisée et ne présentant pas d'aménagement paysager particulier.</li> </ul>	Faible
Paysage et patrimoine	Extension du bâtiment existant	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Architecture de l'extension dans la continuité du bâtiment existant</li> <li>✓ Architecture correspondant à celle de la ZAC du Grand Verger</li> <li>✓ Mise en place de ventelles au-devant des équipements techniques de la toiture terrasse</li> </ul>	Modéré
Voisinage et environnement sonore	Mise en place d'équipements techniques en toiture terrasse	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place de ventelles au-devant des équipements techniques de la toiture terrasse</li> <li>✓ Choix d'équipements performants d'un point de vue acoustique</li> <li>✓ Habitation les plus proches à environ 150 m au Sud – environnement sonore influencé par le trafic routier</li> </ul>	Faible
	Circulation de véhicules	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Limitation de la distance parcourue et de la vitesse sur le site par les véhicules</li> <li>✓ Pas de trafic dense</li> <li>✓ Principalement des véhicules légers</li> </ul>	Faible
Vibrations	Circulation de véhicules	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas de trafic dense</li> <li>✓ Principalement des véhicules légers</li> </ul>	Faible
Odeurs	Aucune odeur			Nul
Emissions lumineuses	Aucune émission lumineuse			Nul
Transport	Circulation de véhicules	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas de trafic dense</li> <li>✓ Aménagement de parkings</li> </ul>	Faible
Consommation d'énergie	Utilisation de l'électricité et du gaz naturel	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Utilisation rationnelle de l'énergie : optimisation du préchauffage de l'appareil de crémation</li> </ul>	Faible

Thématique	Impacts	Impact sans mesures	Mesures envisagées / commentaires	Impact résiduel (avec mesures)
Déchets	Création de déchets	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tri des déchets</li> <li>✓ Stockage du charbon actif usagé dans des fûts hermétiques, sur une dalle béton. Suivi de ce déchet.</li> <li>✓ Choix d'un système de filtration utilisant peu de charbon actif</li> <li>✓ Contrat avec des prestataires pour la collecte des déchets dangereux</li> <li>✓ Tri sélectif des déchets ramassés par CHAMBERY Métropole</li> </ul>	Faible

#### **4. EFFETS SUR LA SANTE – ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES**

---

**Afin d'évaluer les effets sur la santé des riverains engendrés par le crématorium, diverses modélisations ont été effectuées en se basant uniquement sur les rejets atmosphériques en sortie de cheminée.**

**Les habitations les plus proches se situent à environ 150 m au Sud du site.**

**Les scénarios retenus dans cette étude sont majorants sur plusieurs critères (temps d'exposition, superficie des jardins ...).**

**Les résultats des calculs démontrent que le projet respecte les recommandations permettant d'assurer la protection de la santé publique.**

## **ANNEXE OBLIGATOIRE 2**

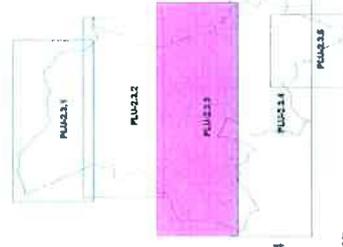
# VILLE DE CHAMBERY

POLE URBANISME REGLEMENTAIRE

## Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT DOCUMENTS GRAPHIQUES

### PLANCHE 3



Approuvé par DCM du 19 JUILLET 2004  
Modification N°1 : 23 JANVIER 2006  
Modification N°2 : 23 JUILLET 2007  
Révision simplifiée N°1 : 23 JUILLET 2007  
Révision simplifiée N° 2 : 10 MAI 2010  
Modification N°3 : 28 FEVRIER 2011  
Mise à jour N°13 : 13 MARS 2012  
Mise à jour N°14 : 13 MARS 2012  
Révision simplifiée N° 4 : 28 MARS 2012  
Mise en compatibilité DUP Lyon Turin : 23 AOÛT 2013  
Modification N°4, 5 et 6 : 01 JUIN 2015  
Modification simplifiée N°1 : 30 JUIN 2018

**PLU - 2.3.3**

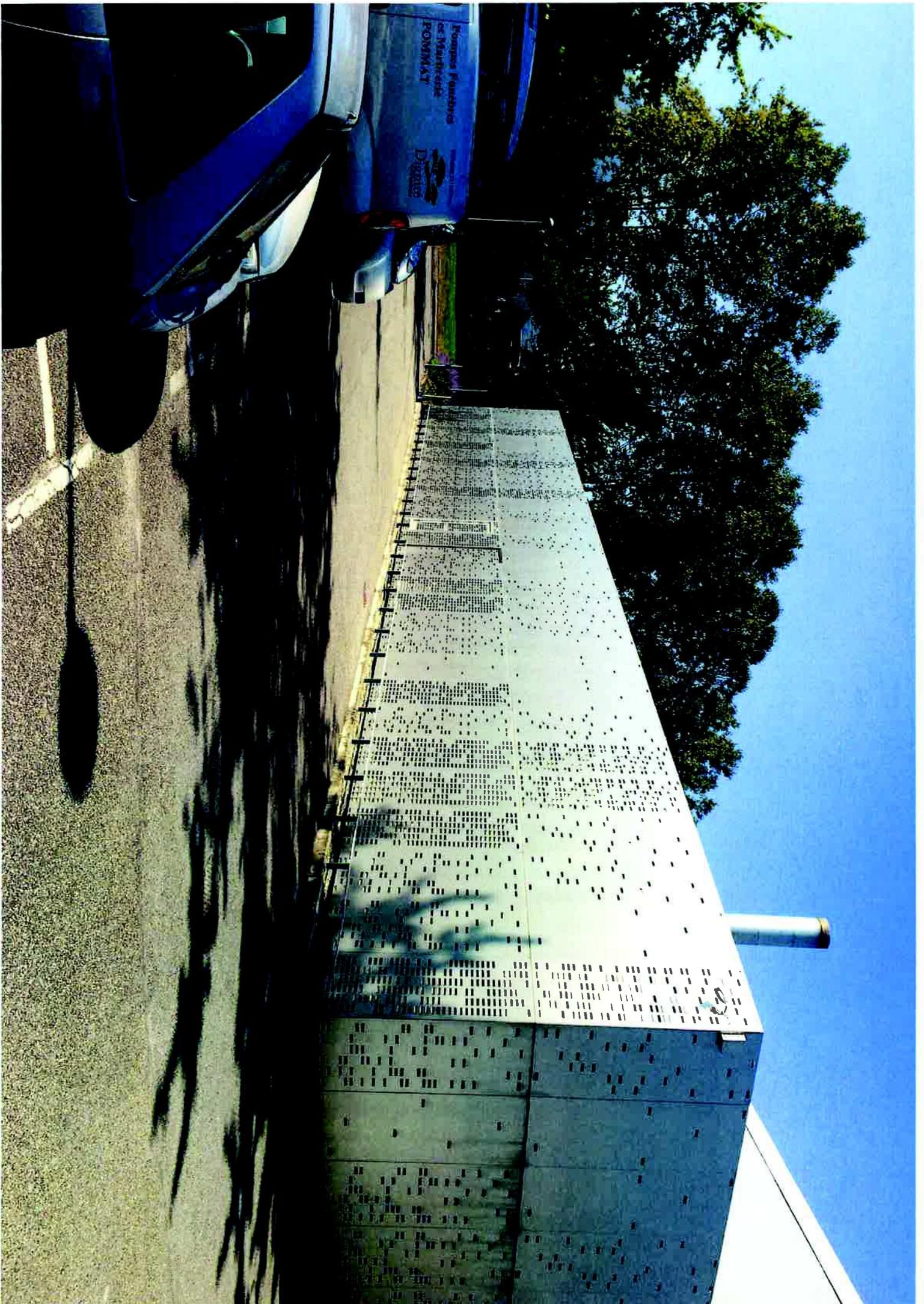
Echelle : 1/2000



## **ANNEXE OBLIGATOIRE 3**



CENTRE FUNÉRAIRE DE CHAMBERY





04 79 60 50 70  
Pontons Iznabres  
Municipales  
de Chambery



